http://snetap-fsu.fr/Dispositifs-non-finances-PAP-individualisation-arretons-le-benevolat.html



## Dispositifs non financés : arrêtons le bénévolat !

- Nos Actions - Les Communiqués -



Date de mise en ligne : mercredi 12 juillet 2017

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Copyright © Snetap-FSU Page 1/2

Faisons apparaître la part de "travail invisible" des personnels lors d'une action forte à la rentrée 2017.

## INDIVIDUALISATION, PAP, PPS, ... ARRÊTONS LE BRICOLAGE ET LE BÉNÉVOLAT !

Le Congrès National Snetap-FSU réuni à Laval du 17 au 20 mai 2017 a décidé d'une action forte dès la rentrée.

Depuis la mise en oeuvre de la rénovation de la voie professionnelle et la réforme du lycée, les dispositifs d'individualisation n'ont cessé de surcharger le travail des personnels sans que les moyens pourtant annoncés ne soient réellement déployés, ceux consacrés aux dispositifs complémentaires (tutorat, mise à niveau, accompagnement...) ayant même eu tendance à se réduire d'une année sur l'autre.

Dans le même temps, l'accueil des élèves en situation de handicap n'a cessé de se détériorer faute de moyens dédiés et cela malgré la volonté et les efforts constants des équipes éducatives pour assurer la qualité de cet accueil.

Ces situations ne sont plus acceptables : elles engendrent un surplus de travail non reconnu et des situations de souffrance, pour finalement ne pas répondre aux attentes légitimes des familles, des élèves et des équipes éducatives.

Le Snetap-FSU interpellera dans les jours à venir les représentant.es des parents d'élèves (<u>FCPE-PEEP</u>) et les représentant.es des lycéen.nes (<u>UNL-FIDL</u>), afin d'élaborer avec eux une plate-forme de revendications sur le sujet.

Il appelle dès la rentrée les personnels à s'engager dans l'action sur la base de notre mandat de Congrès afin d'obtenir de l'administration des moyens et des formations à la hauteur des besoins des jeunes.

Pour organiser et faire vivre cette action il demande aux sections de mettre en place une heure d'information syndicale dès la pré-rentrée ou dans le courant de la semaine de reprise.

Le Bureau National vous adressera dès la rentrée, à l'issue d'un groupe action qui se réunira le 31 août, les modalités de mise en oeuvre de cette action prioritaire.

Copyright © Snetap-FSU Page 2/2